

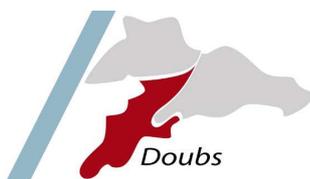
Conférence de presse

Etat des lieux et mesures visant à améliorer la qualité du Doubs

1. Introduction
2. Evaluation de l'état actuel du Doubs
3. Point de vue de la FCPJ
4. Mesures engagées et prévues
5. Discussion



PLAN SECTORIEL DES EAUX



Module Cours d'eau



Constat actuel sur le Doubs



- ❑ Le Doubs jurassien est l'une des plus belles rivières de Suisse, dont l'état naturel est bien préservé relativement aux autres grands cours d'eau.
- ❑ Un déclin de la faune aquatique est constaté depuis plusieurs années dans le Doubs, ainsi que des épisodes de mortalités aiguës de poissons encore inexpliquées actuellement.

Comment évaluer l'état du Doubs?



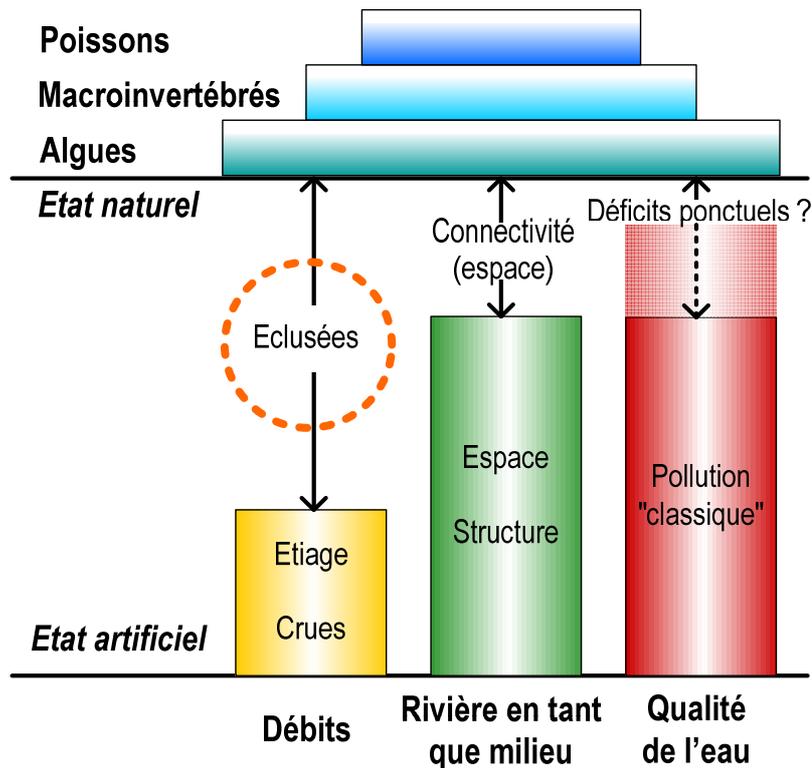
L'état actuel est évalué selon trois axes principaux :

- ❑ Le régime hydrologique
- ❑ la qualité de l'eau
- ❑ la rivière en tant que milieu (espace, structure et connectivité)

En plus de ces trois "piliers", l'état actuel est décrit par la faune du cours d'eau, soit les algues, les invertébrés et les poissons. Ils représentent l'état du cours d'eau dans sa globalité, et dépendent directement des trois piliers.



Déficits identifiés des 3 piliers



Régime hydrologique



Les débits du Doubs sont fortement influencés par la chaîne d'aménagements hydroélectriques Châtelot – Refrain – La Goule. L'analyse des déficits a montré que :

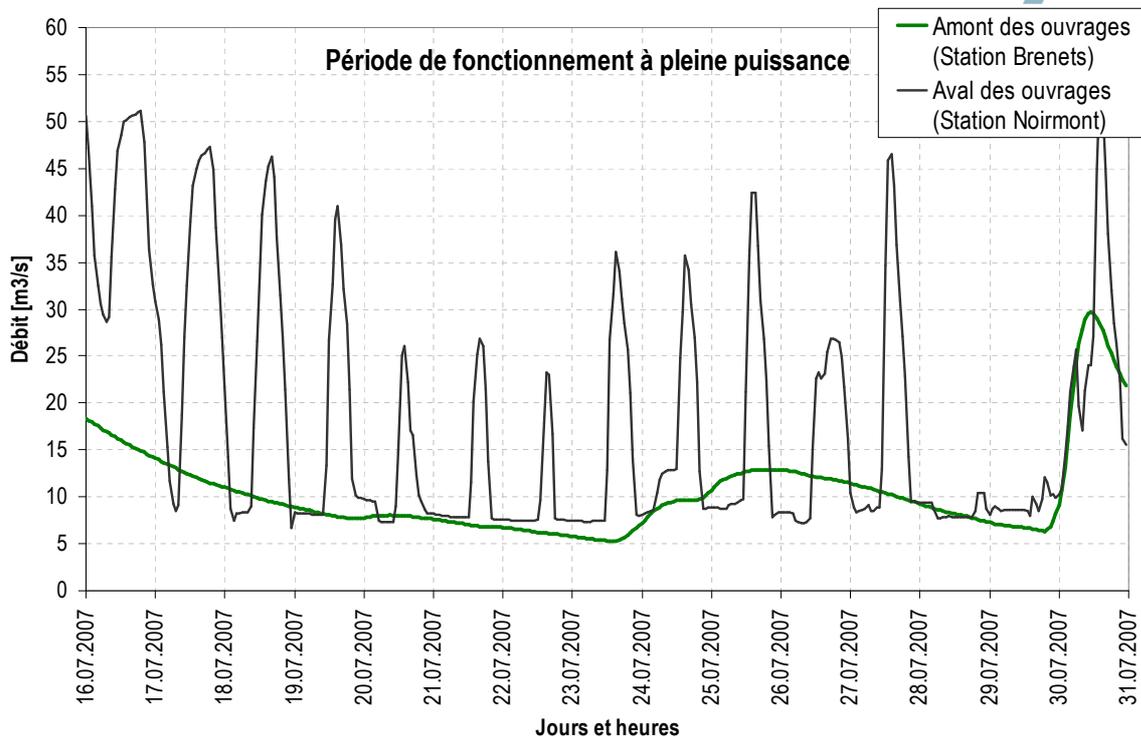
- ❑ les débits moyens d'étiage et de crue ne sont pas significativement altérés, à l'exception des tronçons entre chaque barrage et sa centrale.

Régime hydrologique



- ❑ Les variations brutales et artificielles des débits en aval (nommées éclusées) sont très importantes : du Refrain à St-Ursanne l'état est très fortement atteint voir artificiel, et à Ocourt l'état est encore passablement atteint.
- ❑ Les éclusées sont encore plus marquées depuis 2006.

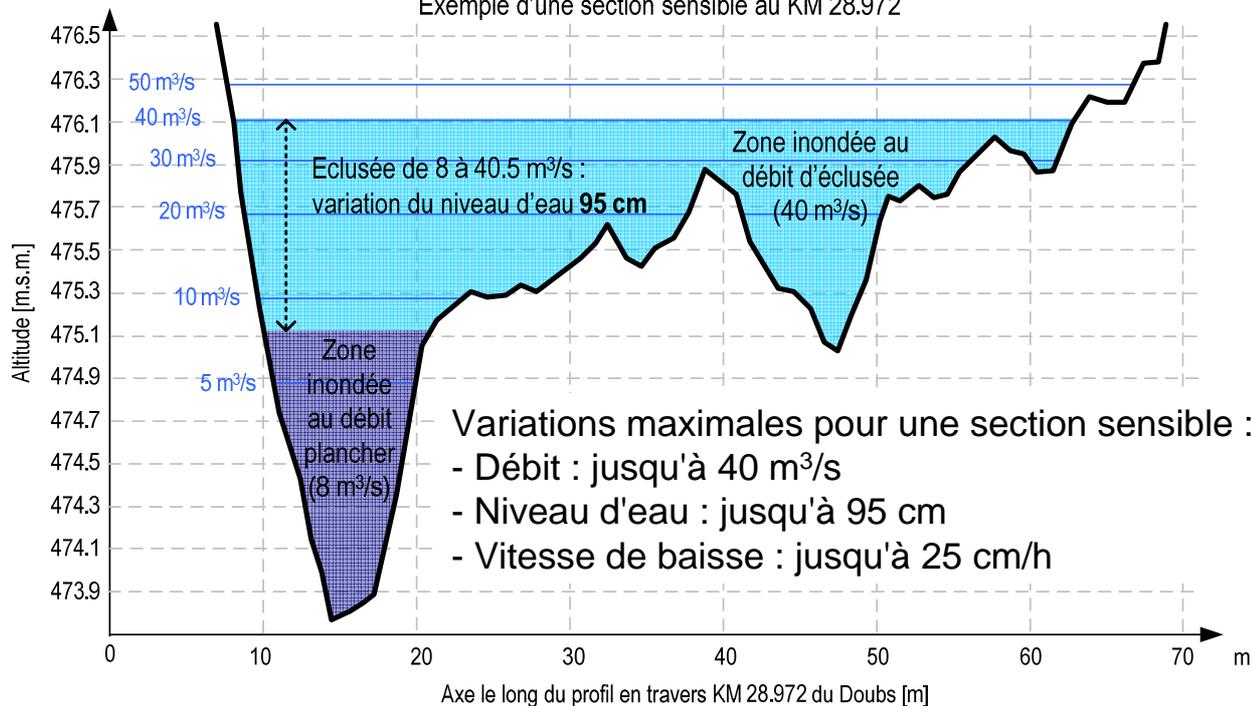
Exemple de fortes éclusées (1)



Exemple de fortes éclusées (2)



Transcription en hauteurs d'eau d'une éclusée mesurée à Noirmont
Exemple d'une section sensible au KM 28.972



La rivière en tant que milieu



L'analyse des déficits a montré que l'état du milieu Doubs est globalement très bon, avec 40% en état naturel et 53% en état peu atteint. Ces résultats sont exceptionnels pour un tel cours d'eau.

- ❑ Le Doubs dispose de suffisamment d'espace pour sa biodiversité sur plus d'un tiers de son linéaire.
- ❑ Très peu de tronçons sont aménagés. La structure du lit et des berges est encore naturelle sur plus des deux tiers du linéaire.

La qualité de l'eau

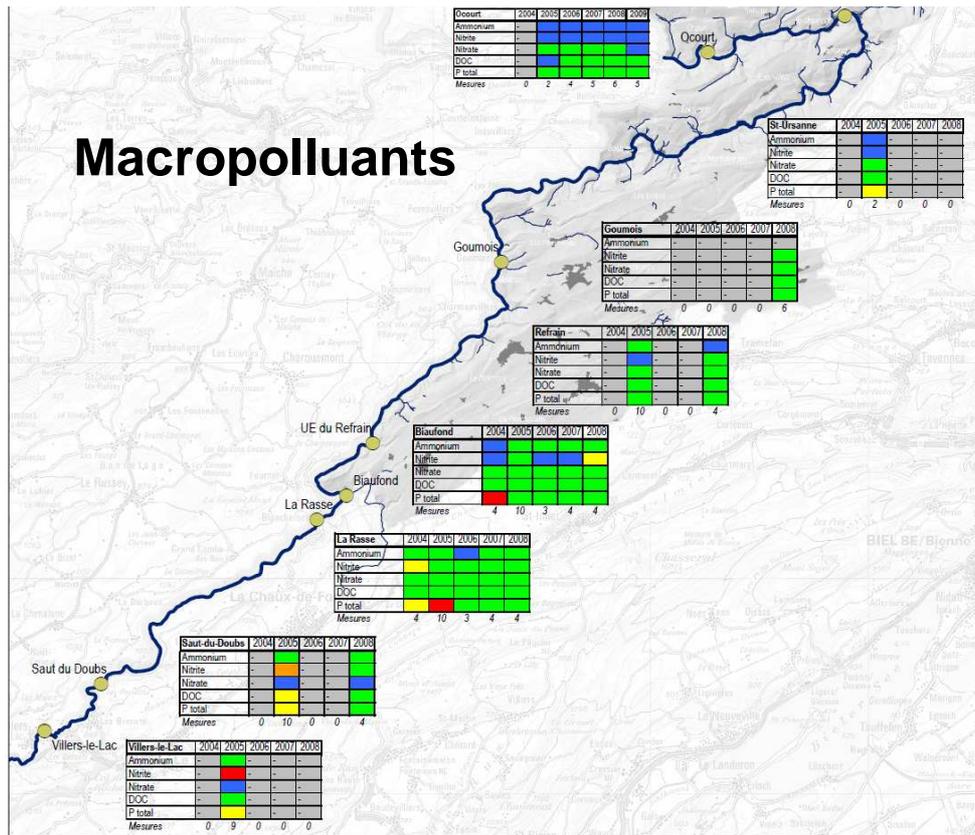


- ❑ Les paramètres classiques les mieux documentés de pollution en carbone, azote et phosphore sont à un niveau bon à très bon, et en amélioration progressive depuis de nombreuses années.
- ❑ Les quelques données de métaux dissous et dans les sédiments sont inférieures aux valeurs-cibles usuellement recommandées.
- ❑ Les PCB n'ont jamais été détectés.

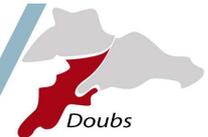
La qualité de l'eau



- ❑ Pour de nombreuses pollutions spécifiques (pesticides, HAP, ...) les données sont insuffisantes pour dresser un constat factuel.
- ❑ Aucun élément dont nous disposons à ce stade ne permet d'identifier de déficits majeurs ou chroniques de la qualité. Des déficits ponctuels sur de courts tronçons ou de courtes périodes de temps (donc entre mesures existantes) ne peuvent être exclus.
- ❑ Les eaux du Doubs ont tendance à se réchauffer (comparaison des températures hebdomadaires maximales du mois le plus chaud)



République
Plan Sectoriel
31 Cou



Q - Qualité de l'eau
Q-I Qualité de l'eau

Macropolluants

Q-I.1

Légende

● Stations de mesures des macropolluants

Appréciation des valeurs d'état chimique selon SMG

Indice I : 90ème centile

Objectif O : Exigences OEaux

■ Indice inférieur à la moitié de l'objectif
($I < \frac{1}{2} O$)

■ Indice inférieur à l'objectif
($\frac{1}{2} O <= I < O$)

■ Indice inférieur à une fois et demie l'objectif
($O >= I < 1.5 O$)

■ Indice inférieur au double de l'objectif
($1.5 O <= I < 2 O$)

■ Indice supérieur ou égal au double de l'objectif
($I >= 2 O$)

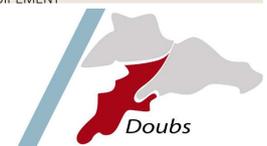
N Echelle : 1:150 000
0 1 2 4 km

6465.07-PG009/Bis

10 décembre 2010



Faune et flore du Doubs



- ❑ Algues : de nombreuses hypothèses existent sur des proliférations d'algues, mais les données sont insuffisantes.
- ❑ Petite faune du lit (macroinvertébrés benthiques) : les indices IBGN indiquent partout une situation bonne à très bonne. Ces valeurs sont toutefois inférieures au potentiel du Doubs.
- ❑ Faune piscicole : les données mettent en évidence un déclin avéré de plusieurs espèces, notamment la truite et l'apron. Ce déclin ne peut être attribué à une seule cause mais plutôt à la conjonction de nombreux facteurs de stress, avec des effets à court ou long terme. Les éclusées, le manque de connectivité et les perturbations de la température sont les principaux identifiés.

Mesures engagées et prévues

Régime hydrologique



Résoudre impérativement le problème des éclusées, qui est actuellement le facteur limitant.

Régime hydrologique

Le canton du Jura joue un rôle moteur dans la résolution du problème des éclusées



- Courriers du DEE du 18 juin 2007 et du 30 avril 2008 adressés à l'OFEN
- Résolution du Parlement jurassien du 27 novembre 2008 adressée au Conseil fédéral
- Courrier du Gouvernement jurassien du 1^{er} décembre 2008 adressé au Chef du DETEC
- Rencontre du 9 juin 2009 à Delémont entre l'OFEN, l'OFEV et les cantons du Jura et de Neuchâtel
- Rencontre du 4 juin 2010 entre le DEE et les exploitants du Châtelot (SFMC et Groupe E)
- Courriers du DEE du 29 avril et du 2 mai 2011 adressés au canton de Ne et à la DDT
- Courrier du DEE du 11 mai 2011 adressé à la Cheffe du DETEC

Régime hydrologique

Les demandes du canton du Jura :



- ❑ **Mettre en application dans les plus brefs délais des mesures visant à amortir les fluctuations des débits en aval en utilisant la retenue du Refrain;**
- ❑ **Engager dans les plus brefs délais les réflexions au sein du groupe de travail en charge de la révision du règlement d'eau;**
- ❑ **Associer l'OFEV et les Cantons concernés au groupe de travail piloté par l'OFEN et la DREAL**

Mesures engagées et prévues

Qualité des eaux



- ❑ **Mettre sur pied un monitoring ciblé de la qualité physico-chimique et biologique du Doubs dès cette année, afin d'identifier rapidement de manière sûre (et donc reproductible) les éventuels déficits et leur cause.**
- ❑ **Coordonner cette démarche avec la France et Neuchâtel (en cours).**

Mesures engagées et prévues

La rivière en tant que milieu



- ❑ **Mettre en application les nouvelles dispositions fédérales sur la protection des eaux.**
- ❑ **Améliorer les possibilités de migration des poissons, avec plan d'action à l'automne 2011.**
- ❑ **Elaborer une stratégie cantonale en matière de production d'hydroélectricité**